

Devenir Personne Ressource du projet de prévention TMS de l'entreprise / Région Bretagne

Public

Toute personne (manager, fonctionnel sécurité...) appelée dans son entreprise à exercer la fonction de Personne Ressource du projet de prévention des Troubles MusculoSquelettiques (TMS).

L'effectif est de 10 participants maximum.

Pré-requis et conditions préalables d'inscription

L'inscription de la personne ressource est subordonnée à la réalisation d'une **lettre d'engagement** élaborée par le chef d'entreprise à l'issue de la journée de formation à la prévention des risques professionnels organisée par la Carsat.

Cette lettre d'engagement est adressée à l'organisme de formation dès l'inscription de la personne ressource.

Objectifs

- Élaborer et animer un projet de prévention des TMS en concertation avec les acteurs concernés.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage, d'analyse et d'évaluation de ces risques.
- Établir un diagnostic mettant en lien l'ensemble des facteurs de risque et leurs déterminants.
- Participer à la recherche d'axes de prévention visant à la transformation des situations de travail et à l'élaboration d'un plan d'actions.
- Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures de prévention.
- Assurer une veille dans le temps sur la maîtrise des risques de TMS.

Contenu

- La méthodologie de projet.
- La démarche de prévention des TMS : atteintes de l'appareil locomoteur en lien avec l'activité professionnelle (AT/MP).
- Les facteurs de risque (biomécaniques, psychosociaux, organisationnels et liés à l'environnement).
- Les outils de repérage et d'analyse des situations de travail (démarche, outils).
- L'élaboration de solutions et de pistes de transformation des situations de travail.
- La mise en place d'un suivi d'indicateurs de veille.

Dates

- module 1 : 14 et 15 juin 2021,
- module 2 : une demi-journée sur site à définir,
- module 3 : 27 et 28 septembre 2020,
- module 4 : une demi-journée sur site à définir,
- module 5 : 10 décembre 2021

Inscription

Nous contacter par mail :
slconsultants@wanadoo.fr
ou

par téléphone :
06 21 74 53 30

Interlocuteur
Eric LEFEUVRE

Intervenant

Sophie LEFEUVRE,
ergonome,
psychologue du travail,
certifiée par le réseau
Prévention INRS/Carsat.

Lieux

VANNES et le site de
l'entreprise.



Méthodes pédagogiques - Atouts de la formation

- Exposés didactiques.
- Études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants.
- Mises en situation.
- Temps de formation individualisée par le formateur sur site.
- Échanges et retours d'expériences.

Durée mal être,

6 jours (42 heures) modulables en 5 journées collectives et 2 demi-journées en individuel en intersession dans l'entreprise du participant.

Validation

A l'issue de la formation, SLCONSULTANTS délivre une attestation de fin de formation, attestant des acquis de la personne ressource, au regard du référentiel d'évaluation.

Inscription

Nous contacter par mail :
slconsultants@wanadoo.fr

ou

par téléphone :

06 21 74 53 30

Interlocuteur
Eric LEFEUVRE

